

# L'OPACITÉ RÉFÉRENTIELLE : PARAMÈTRES ET STATUTS DISCURSIFS <sup>1</sup>

Denis APOTHÉLOZ  
ATILF (CNRS et Nancy-Université)  
Université Nancy 2

## 1. INTRODUCTION

On doit l'expression d'« opacité référentielle » à Quine (1960/1977), qui traite de cette question dans un chapitre intitulé *Les caprices de la référence*. Quelque 70 ans plus tôt, Frege (1892) avait décrit le même genre de phénomène sous l'appellation de « dénotation indirecte », dans son célèbre article *Über Sinn und Bedeutung*.

Rappelons les faits. Selon Quine, le problème de l'opacité référentielle se pose quand, dans une proposition, le fait de substituer une expression référentielle à une autre modifie la valeur de vérité de cette proposition, alors même que les deux expressions désignent le *même* référent. Cette modification de la valeur de vérité est l'indice que la position (c'est le terme qu'utilise Quine) où apparaissent ces expressions n'est pas – ou n'est pas purement – référentielle. L'un des exemples discutés par Quine est le suivant (1977 : 207) :

- (1) Le commissaire est à la recherche du président du Conseil d'Administration de l'hôpital.

Pour bien comprendre le problème que peut poser cette formulation, il faut l'imaginer dans la situation suivante : la personne désignée par l'expression *le président du Conseil d'Administration de l'hôpital* a récemment été nommée doyen et n'est plus président du Conseil d'Administration. Cette nouvelle situation est connue de l'énonciateur de (1) mais le commissaire n'en a pas été informé. On observe alors

---

<sup>1</sup> Je remercie M. Nowakowska (Université Pédagogique de Cracovie) pour ses précieuses remarques sur une version antérieure de ce texte.

que dans ce contexte, (1) n'est vraie que si l'expression *le président du Conseil d'Administration de l'hôpital* est interprétée comme reflétant le point de vue du commissaire. On ne peut donc pas, dans ce contexte de connaissances, substituer *salva veritate* l'expression *le doyen* à l'expression *le président du Conseil d'Administration de l'hôpital*<sup>2</sup>. On dit alors de l'expression *le président du Conseil d'Administration de l'hôpital* qu'elle est opaque.

Un autre exemple régulièrement mentionné dans la littérature (e.g. Heringer, 1969 ; Lawler, 1977 ; Galmiche, 1983 ; Fuchs, 1994) est le couple (2)-(2').

(2) Édipe voulait épouser sa mère.

(2') Édipe voulait épouser Jocaste.

Dans (2), la connaissance que nous avons du mythe nous contraint à interpréter l'expression *sa mère* comme transparente (Édipe n'ayant jamais voulu épouser une femme en sachant que cette femme était sa mère). Autrement dit, (2) n'est vrai que si on interprète *sa mère* comme reflétant l'état de connaissances de l'énonciateur. Le problème est ici déclenché par le verbe *vouloir*, qui rend potentiellement ambiguë l'expression complément du verbe *épouser*. Dans (2'), cette ambiguïté n'existe pas. De même, dans (1) c'est le prédicat *est à la recherche de* qui engendre un contexte potentiellement opaque. Quine et Frege avaient bien noté que deux types de contextes favorisent tout particulièrement le phénomène de l'opacité : la mention, dont le discours rapporté est un cas particulier ; et les expressions verbales d'attitudes propositionnelles au sens de Russell (1940), comme *croit que*, *pense que*, *veut que*, *craint que*, etc. – verbes désignés parfois aussi comme « intensionnels ».

Dans une perspective moins logiciste, le problème de l'opacité référentielle peut être reformulé de la façon suivante. Toute expression référentielle renvoie à deux opérations : (i) une opération de « pointage », et (ii) une opération de catégorisation (*i.e.* donnant une certaine description du référent)<sup>3</sup>. Cette dernière se manifeste le plus souvent par des choix lexicaux, comme dans les exemples ci-dessus. On peut alors dire que, fondamentalement, la question de l'opacité référentielle,

2 Principe que Frege formule ainsi : « la dénotation d'une proposition *n'est pas toujours* sa valeur de vérité » (1971 : 113, les italiques sont de Frege).

3 Ces deux dimensions correspondent évidemment à ce que Frege appelait respectivement « Bedeutung » (dénotation) et « Sinn » (sens).

c'est la question de déterminer *quelle instance prend en charge la catégorisation*. Quand cette instance ne peut être que l'énonciateur, l'expression est transparente ; mais quand, pour une raison ou pour une autre, cette instance ne peut pas être l'énonciateur, ou quand il y a ambiguïté à cet égard, l'expression est opaque. Il y a alors attribution de la prise en charge de la catégorisation à une instance autre que l'énonciateur. J'appellerai cette instance « médiateur »<sup>4</sup>.

Cette attribution engendre donc une dissociation de deux points de vue. En cela on est fondé à dire que la question de l'opacité référentielle relève de la polyphonie. Par ailleurs, les expressions opaques ont toujours un caractère de « modalisation autonymique » (Authier-Revuz, 2004) : d'une part, elles conservent leur valeur désignative ordinaire ; mais d'autre part elles ont aussi un caractère de mention. Ce second caractère est parfois sanctionné formellement par des guillemets typographiques, ainsi que nous allons le voir.

On constate donc que dans la perspective d'un usage ordinaire du langage, le problème de l'opacité référentielle concerne moins la substitution *salva veritate* de deux expressions, que la manipulation d'instances médiatrices et les divers faits d'ambiguïté qui peuvent en découler.

Je me conformerai dans cet article aux conventions terminologiques suivantes, d'ailleurs assez usuelles en ce domaine : je parlerai d'expression opaque (ou potentiellement opaque) et d'expression transparente ; de contexte opaque (ou potentiellement opaque) et de contexte transparent ; d'énonciateur, pour désigner l'instance prenant en charge l'énoncé, et de médiateur, pour désigner cette « autre » instance à laquelle est attribuée la prise en charge de l'expression opaque. Dans (1) il s'agit du commissaire. Dans (2), la connaissance que nous avons du mythe nous oblige à interpréter l'expression *sa mère* comme transparente, alors même que le contexte où apparaît cette expression est opaque. Cette distinction entre contexte et expression est essentielle (*cf.* par ex. Kleiber, 1979 ; Galmiche, 1983). On verra cependant qu'il n'est pas rare de rencontrer des expressions indiscutablement opaques dans des contextes parfaitement transparents, du moins au regard des critères habituellement mentionnés.

La tradition logico-philosophique s'est intéressée à l'opacité principalement sous l'angle de la référence et de la véricondition-

---

4 Terme utilisé par Desclés et Guentchéva (2000). Lawler (1977) parle quant à lui d'« expérienceur », et Kleiber (1979) de « sujet ».

nalité. Comme linguiste, je voudrais plutôt m'attacher à des questions de « points de vue ». De même, les exemples habituellement analysés dans cette tradition impliquent toujours le même paramètre, à savoir les états de connaissances (de l'énonciateur, de l'énonciataire et/ou d'un médiateur), à l'image des exemples commentés plus haut. Or, d'autres dimensions que les états de connaissances peuvent être impliquées dans cette dissociation entre énonciateur et médiateur. Un des buts de cet article est précisément d'inventorier ces dimensions.

Je me limiterai dans ce travail aux seules expressions référentielles. De même je laisserai complètement de côté un type particulier d'opacité : celui qui implique, à titre de médiateur, l'énonciataire ou d'autres participants présents dans la situation d'interaction, comme dans la formulation suivante :

- (3) [un psychologue pose une question à un père de famille, après avoir posé la même question à la mère, en présence d'un enfant de ce couple :]  
 – le regard *du papa* maintenant\ est-ce que vous pensez que cette difficulté à la fois physique et psychologique peut au fond... (corpus Automne, MG-dA, 184)

Dans la parole du thérapeute, la désignation du père au moyen de l'expression *le papa* est étroitement liée à la présence, dans la scène de l'interaction, de la mère et surtout de l'enfant du couple. Je pense que l'étude de ce type d'opacité nécessite des instruments conceptuels particuliers, notamment sociolinguistiques, et c'est pourquoi je ne traiterai pas ce type de cas<sup>5</sup>. Les exemples étudiés ici sont tous extraits de corpus écrits, généralement narratifs.

## 2. PARAMÈTRES DE L'OPACITÉ ET STATUTS DISCURSIFS DE L'EXPRESSION OPAQUE

Deux dimensions interviennent crucialement dans les faits d'opacité :

- (i) d'une part, le *paramètre sémantique* sur lequel se manifeste la dissociation entre l'instance énonciatrice et une instance médiatrice, dans leur relation au référent. Il s'agit, pourrait-on dire, du type de contenu à propos duquel il y a divergence de point de vue. On peut me semble-t-il distinguer quatre paramètres :

---

5 Voir par exemple Sacks et Schegloff (1979) et De Fornel (1987) pour la désignation des personnes dans l'interaction.

- l'état de connaissance
  - l'attitude
  - le référent en tant que « phénomène », i.e. dans sa dimension perceptive<sup>6</sup>
  - le repérage
- (ii) d'autre part, ce que j'appellerai, faute de mieux, le *statut discursif* de l'expression opaque. J'entends par là ce qui donne sa cohérence discursive à l'expression opaque, ce qui la justifie en tant qu'opération discursive. Je distingue les statuts suivants :
- le statut d'expression mimétique
  - le statut d'expression ou de pensée rapportée
  - le statut d'expression projetée.

Ces deux dimensions sont indépendantes l'une de l'autre et peuvent donc être croisées, constituant ainsi une combinatoire de 12 types théoriques :

		Statut discursif		
		expr. mimétique	expr. ou pensée rapportée	expr. projetée
Paramètre sém.	états des connaissances			
	attitude			
	perception			
	repérage			

## 2.1. Paramètres sémantiques de l'opacité

### *Le paramètre des états de connaissances*

Le premier paramètre est donc celui des états de connaissances et a déjà été illustré au début de cet article par l'exemple de Quine. Nous n'y reviendrons pas.

<sup>6</sup> Faute de mieux, j'utiliserai souvent le terme de « perception » ; mais celui de « phénomène », au sens de « ce qui se manifeste à un sujet de conscience », s'il ne comportait pas l'ambiguïté que l'on sait, serait préférable : les faits dont il s'agit ici ne sauraient en être limités à la perception *stricto sensu* et incluent la dimension cognitive, notamment la catégorisation.

### ***Le paramètre de l'attitude***

Le paramètre de l'attitude concerne les jugements de valeur portés sur le référent, plus généralement tout ce qui relève de l'attitude relativement à celui-ci. En voici un exemple :

- (4) « *Trois euros pour le toucher. Cinq pour la photo !* » C'est Jean-Luc Mélenchon qui s'est amusé à fixer le tarif de la visite des militants à Lionel Jospin. Samedi soir à l'université d'été du PS à La Rochelle, l'ancien ministre était assis à la table d'honneur de son ex-chef de gouvernement. Et il s'exaspérait de se faire bousculer par une cohorte de nostalgiques venus s'incliner devant **le grand homme**. Comme d'autres admirent un mausolée. (*Libération*, 30.08.2004)

La dissociation de l'instance énonciatrice et de l'instance médiatrice (la cohorte des militants) se manifeste à la faveur d'une expression référentielle véhiculant une certaine « attitude » relativement au référent : *le grand homme*. Dans les corpus dont je dispose, l'attitude est indiscutablement le paramètre le plus fréquemment associé à l'opacité référentielle <sup>7</sup>.

### ***Le paramètre de la perception***

Ce troisième paramètre concerne la manière dont une certaine réalité (*i.e.* le référent) « apparaît » à un sujet de conscience. Rabatel (2003) a bien montré l'importance de ce paramètre pour la constitution des points de vue. Exemple :

- (5) [...] il y avait quelqu'un déjà qui était assis là. Tiburius le prit de loin pour une vieille femme comme il s'en trouve toujours d'assises dans les représentations de forêts sur les modèles pour le dessin ; il voyait en effet une blancheur dans le sentier, qui lui semblait être un baluchon. Il marcha paisiblement dans la direction de **la chose**. (A. Stifter, *Le Chemin forestier*, 277, trad. franç.)

La catégorisation extrêmement vague du référent au moyen du nom *chose* reflète l'état d'incertitude dans lequel se trouve le personnage nommé Tiburius, relativement à l'identification de ce qu'il a aperçu au loin (une personne ? un objet ?). On voit quelle est la différence avec le paramètre de l'attitude : il ne s'agit pas dans (5) de restituer un jugement de valeur, ni même une manière préalable d'appréhender le

---

<sup>7</sup> Il est possible qu'il y ait un biais dans cette observation, les expressions dont l'opacité repose sur une dissociation d'attitudes étant particulièrement faciles à repérer !

référent, mais seulement la dimension « phénoménale » et *in situ* du référent, du point de vue du médiateur.

### *Le paramètre du repérage*

Ce paramètre concerne le système de coordonnées au moyen duquel les objets et événements sont repérés et donc localisés dans l'espace-temps. La manifestation la plus classique de l'opacité impliquant ce paramètre est l'emploi d'une expression déictique là où on attend une expression anaphorique, comme dans le texte ci-dessous.

- (6) La grille de fer du couloir n'était plus fermée et il trouva facilement la galerie par laquelle on l'avait conduit *hier soir* jusqu'à la salle à manger. Mais il n'y avait là aucune porte qui eût pu donner sur d'autres pièces [...]. (A. Stifter, *L'Homme sans postérité*, 126, trad. franç.)

Dans cet exemple, extrait d'un récit à la 3<sup>e</sup> pers., l'expression *hier soir* se rapporte non pas aux coordonnées de l'instance narratrice (ce qu'elle devrait normalement faire), mais bien à celles du personnage désigné par les pronoms de 3<sup>e</sup> pers., promu ainsi au statut de médiateur. Compte tenu de l'absence de tout contexte de discours ou de pensée rapportés, cet « îlot déictique » est ici la seule trace d'une hétérogénéité du repérage. Du point de vue des critères habituellement retenus (verbes d'attitudes propositionnelles, etc.), le contexte de cette expression est parfaitement transparent – ce qui montre l'insuffisance de ces critères.

Il semble que les faits d'opacité relevant de ce paramètre concernent le plus souvent les coordonnées temporelles ou spatiales, beaucoup plus rarement celles de la relation d'interlocution (la deixis de la personne). Voir cependant cet exemple, tout à fait comparable au précédent, à ceci près que c'est sur la catégorie de la personne que se manifeste le paramètre du repérage :

- (7) TRA : *Vous dites que, contrairement aux idées reçues, l'individualisme, le repli sur soi ne sont pas une tendance de fond.*  
G.D. : Je pense à une dame qu'on a interviewée : elle avait donné son numéro à SOS-amitié et puis avait mis son téléphone sur liste rouge. C'est très significatif. Il y a le besoin de rester chez *moi* dans *ma* bulle, et celui de partager avec les autres. (Presse, dans Reichler-Béguelin, 1997 : 148)

Ces quatre paramètres sont bien des types de contenus dans lesquels opère la dissociation énonciateur/médiateur.

## 2.2. Statuts discursifs de l'expression opaque

### *Le statut d'expression mimétique*

Dans les textes narratifs, une manifestation possible de ce statut est la situation où, à la suite d'une séquence de discours rapporté, l'instance narratrice-énonciatrice reprend à son compte, et comme mimétiquement, une expression de cette parole rapportée<sup>8</sup>. Voici deux illustrations de ce phénomène.

- (8) Les femmes déclaraient, d'une porte à l'autre :  
– On n'peut pourtant pas nourrir ce fainéant toute l'année.  
Cependant *le fainéant* avait besoin de manger tous les jours. (G. de Maupassant, *Le Gueux*, 163)
- (9) [Il est question de Michel Leiris]  
« *Il n'y a peut-être pas grand chose à attendre de la psychanalyse*, écrivait-il en août 1934, *mais on peut toujours prendre cela comme on prendrait de l'aspirine* ».  
Quoi qu'il en soit, Leiris eut recours à *cette « aspirine »* et son entrée en analyse fut préparée par la cure de Georges Bataille grâce auquel il rencontra Adrien Borel. (*Magazine littéraire*, n° 302, 1992)

Du point de vue des paramètres sémantiques distingués en 2.1., on constate que dans ces deux exemples, c'est l'attitude qui est concernée. Aussi bien *le fainéant* que *cette « aspirine »* indiquent une attitude particulière relativement au référent désigné. Dans (9), l'emprunt de la dénomination est de surcroît signalé typographiquement.

Dans ce premier statut, c'est l'antécédent de l'expression opaque qui figure dans du discours rapporté. Mais l'expression opaque elle-même se trouve dans un énoncé pris en charge par l'énonciateur. Celui-ci ne fait qu'utiliser mimétiquement, de façon plus ou moins ludique, une expression du discours qu'il vient de rapporter. Mais sans cet antécédent dénominationnel, l'expression choisie par l'énonciateur ne serait pas opaque ; il n'y aurait aucune raison d'en attribuer la prise en charge à un médiateur.

### *Le statut d'expression ou de pensée rapportées*

Dans ce deuxième statut, l'expression opaque elle-même est rapportée, mais sans qu'il y ait eu une occurrence antérieure de cette même

---

8 Ciulla e Silva (2008) parle quant à elle de « contamination lexicale » pour désigner ce phénomène.

expression. Dans le cas précédent, l'opacité n'existait que par l'emprunt d'une dénomination ; dans le cas présent, elle existe principalement par un contexte signalant explicitement qu'il y a discours ou pensée rapportés. Voici deux exemples :

- (10) « *Des canons ! des hommes ! des munitions !* » qu'ils exigeaient sans jamais en sembler las, les patriotes. Il paraît qu'on ne pouvait plus dormir tant que *la pauvre Belgique et l'innocente petite Alsace* n'auraient pas été arrachées au joug germanique. C'était une obsession qui empêchait, nous affirmait-on, les meilleurs d'entre nous de respirer, de manger, de copuler. (L.-F. Céline, *Voyage...*)
- (11) Il était six heures moins dix, Jean se dit qu'il était tard. *Dans dix minutes* le bruit de la drague cesserait. S'il faisait encore clair, c'est que le printemps était bien arrivé, cette fois. On était en avril. Jusqu'à ces derniers temps il avait fait encore froid. Depuis six mois qu'on attendait les beaux jours, ce n'était pas trop tôt. (M. Duras, *Cahiers de la guerre*, 393-394)

Dans (10), l'expression *la pauvre Belgique et l'innocente petite Alsace* a pour médiateur les patriotes mentionnés précédemment, et l'environnement de cette expression (*il paraît que...*) signale indiscutablement le discours rapporté. Cette expression comporte de surcroît une autre dimension. À l'évidence, il ne s'agit pas seulement ici d'exprimer le point de vue d'un médiateur ; il s'agit aussi de donner une représentation plus ou moins parodique de ce point de vue. Dans cette manœuvre énonciative, il n'y a pas effacement de l'instance énonciatrice, comme ce pourrait être le cas dans certaines expressions opaques, mais au contraire mise en avant de celle-ci (sur cette distinction, voir Perrin, 2006). Dans (4) discuté plus haut, l'expression *le grand homme* relève probablement du même fonctionnement. Certains adjectifs, comme *pauvre*, *gentil* ou *vilain* sont fréquemment utilisés dans ce type d'emploi, au point d'en avoir lexicalisé le sens parodique<sup>9</sup>.

Dans (11), l'expression déictique *dans dix minutes*, qui reflète le point de vue du personnage nommé Jean, introduit une longue séquence de discours indirect libre, qui s'étend jusqu'à la fin de l'extrait.

Observons que, au plan des paramètres sémantiques, (10) concerne l'attitude tandis que (11) concerne le repérage. Ce type

9 Cas à distinguer des emplois purement ironiques, comme dans l'exemple suivant : *Un aubergiste hongrois employait chez lui quatre réfugiés roumains. Il vient d'être arrêté et accusé de traitement esclavagiste. Car ce sympathique philanthrope, après avoir confisqué leurs passeports aux réfugiés, les obligeait à travailler de 5 heures du matin à 11 heures du soir [...].* (La Grosse Bertha, 15.10.1992)

d'expression opaque peut bien évidemment être typographiquement marqué par des guillemets :

- (12) Imaginez un immeuble avec un espace vert et quelques arbres. [...] Les enfants aiment bien cet espace vert. Quoi de plus normal, en cette fin d'été, que quelques mamans qui sortent une petite piscine en plastique pour y baigner leur rejeton ? Quoi de plus normal que quelques enfants qui plantent, un soir d'été, une petite tente au fond, près des arbres, et qui y passent la nuit ? [...] Eh bien non : certains, paraît-il, s'en plaignent. Et la régie y va de son couplet assorti des menaces habituelles. *Ce « camping municipal » (?) est inadmissible.* (*Droit au logement*, 1991. Le point d'interrogation et les guillemets sont de l'auteur de l'article)

Le point d'interrogation fonctionne ici comme un commentaire métalinguistique sur la dénomination mentionnée. Il exprime l'écart des points de vue entre l'énonciateur et l'instance médiatrice (la régie). Concernant le paramètre sémantique, (12) concerne l'attitude.

Cependant les syntagmes nominaux démonstratifs du type de (12) soulèvent un problème de classification assez délicat. En raison du caractère déictique – du moins partiellement déictique – de ces expressions, elles ont également à voir avec le paramètre du repérage. Examinons l'exemple ci-dessous :

- (13) La « purification ethnique » ravage l'ex-Yougoslavie et les autorités suisses négocient des accords de déportation. Elles ferment la frontière, érodent le droit d'asile et le droit des étrangers, retrouvent des formules que nous croyions oubliées : *ces personnes* ne sauraient s'intégrer parmi nous, elles constituent une menace pour la sûreté intérieure. (Tract, 1994)

Du point de vue de son statut discursif, l'expression *ces personnes* relève ici indiscutablement du statut d'expression rapportée (*cf. retrouve des formules que...*, suivi du signe « deux points »). Il pourrait s'agir de discours direct sans marquage typographique, ou indirect libre. L'expression *ces personnes* est une anaphore démonstrative orpheline de tout antécédent direct – sort que subissent assez fréquemment les anaphores en discours rapporté. Mais du point de vue du paramètre sémantique concerné, les choses sont moins claires, et on peut hésiter entre l'attitude et le repérage. D'une part, l'espèce de neutralité axiologique du nom *personnes* (d'ailleurs toute relative, et produisant des effets paradoxaux) est ici assez caractéristique d'un discours administratif et, à ce titre, révèle bien une « attitude ». Mais d'autre part, la détermination démonstrative, en raison de son caractère déictique, a à voir avec le repérage, notamment avec les faits de deixis

textuelle. Le fait même que cet anaphorique soit orphelin de son antécédent est un symptôme de son extraction d'un discours autre.

On voit la différence entre le statut d'expression mimétique et celui d'expression rapportée : dans le premier cas, la justification discursive de l'expression opaque est fournie par le principe même du mimétisme lexical, de l'emprunt « montré » ; tandis que dans le second cas, elle est fournie exclusivement par le principe du discours (ou de l'expression) rapporté. L'investissement de l'énonciateur, en terme de « point de vue », n'est pas le même dans les deux cas. Quand l'expression opaque est mimétique, le jeu du mimétisme suffit à donner sa pertinence au choix lexical fait par l'énonciateur, de telle sorte que l'expression qu'il utilise l'engage somme toute assez peu. La question de savoir si l'instance narratrice, dans (8)-(9), partage ou non l'attitude signifiée par les expressions *le fainéant* et *cette « aspirine »*, est en réalité sans importance. Le jeu mimétique suffit à conférer une justification discursive à ces expressions. Il en va tout autrement dans (10)-(13), où le clivage entre l'instance énonciatrice et l'instance médiatrice est la principale raison d'être de l'expression. C'est pourquoi, même une expression apparemment neutre comme *ces personnes* dans (13) peut être soupçonnée d'exprimer une attitude.

Il y a un autre phénomène encore dans (13) : c'est le caractère plus ou moins « typant » du SN démonstratif dans cet environnement. J'entends par là le fait que *ces personnes*, en plus de référer, peut être lu comme attribuant allusivement certaines propriétés descriptives à son référent. Ce qu'on peut restituer par une glose comme : « les personnes de ce type ». Cet effet typant n'existe pas dans les anaphores démonstratives ordinaires<sup>10</sup>.

### ***Le statut d'expression projetée***

La notion de projection est empruntée à Levinson (1983), qui l'utilise pour décrire certains phénomènes relatifs au repérage déictique<sup>11</sup>. Ainsi dans (6) et (7) ci-dessus, qui ont servi à illustrer le paramètre du repérage, on peut considérer que l'énonciateur adopte, le temps d'une expression (*hier soir* pour (6), les marques de 1<sup>ère</sup> pers. pour (7)), le

10 Merci à M. Nowakowska de m'avoir rendu attentif à ce phénomène.

11 Levinson décrit des cas de projection impliquant le destinataire, comme par exemple le passé épistolaire (où le repère déictique temporel est celui du destinataire et non celui du scripteur).

système de repérage d'un personnage, se « projette » dans cet autre système, faisant ainsi de celui-ci un médiateur.

Or ce mécanisme de projection ne se manifeste pas que sur le paramètre du repérage. Il peut concerner tout ce que recouvre le terme de « point de vue ». Il peut ainsi y avoir projection d'un état de connaissance, comme dans l'exemple (1) : *le président du Conseil d'Administration...* ; d'une attitude, comme dans (4) : *une cohorte de nostalgiques venus s'incliner devant le grand homme* ; d'une perception, comme dans (5) : *il marcha paisiblement dans la direction de la chose*, ou dans (14) :

- (14) [Scène de comparution d'une fillette dans une cour d'assises]  
À présent, c'est le tour de l'enfant. Elle est propre et gentille ; mais on voit que l'appareil de la justice, ces bancs, cette solennité, l'espèce de trône où sont assis *ces trois vieux messieurs bizarrement vêtus*, que tout cela la terrifie. (A. Gide, *Souvenirs de la cour d'assises*, 30)

Cependant ici, en raison à nouveau du caractère déictique des expressions démonstratives, l'expression *ces trois vieux messieurs bizarrement vêtus* tient à la fois du paramètre de la perception et de celui du repérage. Il faudrait d'ailleurs inclure dans cette même analyse les SN démonstratifs *ces bancs*, *cette solennité*, qui produisent, davantage encore que *ces personnes* dans (13), un effet typant (« ce type de banc », « ce type de solennité »)<sup>12</sup>.

Cet effet de déixis *in praesentia* du démonstratif est particulièrement évident dans un exemple comme le suivant :

- (15) Elle a trois enfants. [...] Elle conduit et élève tout cela avec une activité fiévreuse, elle ne fait qu'aller, venir ; habillant l'un, savonnant l'autre, plantant une casquette sur *cette binette*, un bonnet sur *ce bout de crâne*, recousant les culottes, repassant les robes, mouchant celui-ci, nettoyant celui-là. (J. Vallès, *L'enfant*, 194)

De telles formulations sont forcément difficiles à classer dans la typologie présentée dans cet article. Il semble que le mécanisme de la projection y implique de façon indissociable des faits de perception et des faits de repérage.

Un autre genre d'ambiguïté est celle que présentent parfois les expressions déictiques relativement au discours rapporté. Il peut se

<sup>12</sup> Voir également Apothéloz et Reichler-Béguelin (1999) pour des exemples similaires.

trouver en effet que le déictique constitue, sinon le seul, du moins le principal indice de discours rapporté, comme dans (16) :

- (16) Elle [Félicité] se rappela sa lessive ; l'ayant coulée la veille, il fallait *aujourd'hui* la rincer (G. Flaubert, *Un Cœur simple*, 39. In Reichler-Béguelin 1997 : 144)

La ponctuation paraît jouer ici un rôle important : le point-virgule renforce l'idée que *il fallait aujourd'hui...* développe sémantiquement le contenu des pensées de Félicité signalé par *elle se rappela...* Mais cette interprétation, proche du discours indirect libre, est en grande partie tributaire du déictique, qui la confirme. Il semble donc que dans cet exemple, la pertinence discursive de l'opacité tienne aussi bien au discours rapporté qu'à la projection. Il est cependant possible que le choix de *aujourd'hui* dans (16) s'explique davantage par l'évitement de l'équivalent anaphorique (*ce jour-là*), que par un choix réellement « positif » : l'anaphorique normalement attendu pourrait en effet, dans ce contexte, être interprété comme coréférent avec *la veille* !

La notion d'« empathie », parfois utilisée à la suite de Lyons (1977), pour désigner certains des phénomènes étudiés dans cet article, paraît tout particulièrement appropriée pour décrire les faits de projection, quel que soit le paramètre sémantique concerné.

### 3. COMBINATOIRE

D'une combinatoire théorique de 12 types, 7 ont déjà été illustrés. Les 5 combinaisons restantes concernent le statut discursif mimétique (paramètres : états des connaissances, perception, repérage), et le statut discursif d'expression ou de pensée rapportée (paramètres : états des connaissances, perception). Les données dont je dispose ne me permettent malheureusement pas d'illustrer toutes les combinaisons restantes. L'une d'elles reste sans exemple.

Tout d'abord, un exemple illustrant le statut d'expression ou de pensée rapportée croisé avec le paramètre des états des connaissances.

- (17) *Celui qui sauva le monde en mourant sur la Croix* n'a jamais existé. (dans Pêcheux, 1975 : 88)

Pour des raisons de consistance logique, qui tiennent aux présupposés d'existence attachés à ce type d'expression référentielle, la séquence en italiques ne peut être interprétée que comme opaque, compte tenu de ce qui en est prédiqué (*n'a jamais existé*).

L'extrait suivant pourrait être analysé comme le croisement du statut d'expression ou de pensée rapportée avec le paramètre de la perception.

- (18) [MM. Martinet et Folantin attendent dans un restaurant qu'une table se libère]  
 De temps à autre, M. Martinet s'échappait et allait s'assurer que les sièges étaient toujours occupés. Il y a deux messieurs qui en sont au fromage, dit-il d'un air satisfait, j'ai retenu leurs places.  
 Une autre demi-heure s'écoula. [...] Enfin, M. Martinet revint, lui annonça le départ *des deux fromages* et ils pénétrèrent dans une troisième pièce où ils s'assirent. (J.-K. Huysmans, *A vau-l'eau*, 86-87)

Il n'y a aucune certitude que l'expression en italique de cet exemple soit réellement opaque. On peut, de plus, hésiter ici entre deux types de statuts discursifs : celui d'expression mimétique, et celui d'expression rapportée. Mais le fait que l'expression concernée apparaît dans une séquence de discours rapporté (*cf. lui annonça...*) m'amène à préférer la seconde analyse. L'attribution au paramètre de la perception peut être justifiée comme suit : si on interprète *les deux fromages* comme opaque, et qu'il y a donc un point de vue attribué à un médiateur, ce point de vue émerge essentiellement comme un fait de captation de la réalité : pour M. Martinet, les deux messieurs qui occupent la table convoitée sont représentés par l'étape de leur repas. On désigne d'ailleurs souvent ce type de métonymie comme des métonymie « de perception ».

(18) est donc différent de (19), qui combine le statut d'expression mimétique et le paramètre de la perception.

- (19) [Il est question d'un couple qui vient de danser]  
 Dans les bras mous de cet homme qui n'avaient pas la force de la faire tourner, elle avait eu la sensation de subir l'étreinte d'un poulpe sorti de l'eau, et elle en avait rêvé deux nuits de suite, se réveillant en nage.  
 « Puis-je espérer vous revoir ? » lui avait demandé *le poulpe*. (A. Tabucchi, *Piazza d'Italia*, 80, trad. frçse)

Enfin, voici un exemple illustrant la combinaison du statut d'expression mimétique et le paramètre du repérage :

- (20) [Il n'y a qu'une seule personne derrière la porte]  
 MATHILDE, *entr'ouvrant la porte*. – Peut-on entrer ?  
 MAURICE, *se retournant et voyant Mathilde*. – Certainement que l'*on* peut entrer.  
 MATHILDE. – Bonjour Maurice ! (A. Dumas, *L'Invitation à la valse*, 52)

Le pronom *on* de la question posée par Mathilde, quelle que soit la façon dont on l'interprète, indique un positionnement énonciatif, un

mode de repérage particulier. Ce repérage est réitéré mimétiquement dans la réponse.

#### 4. OPACITÉ ÉVOLUTIVE, MÉDIATEURS MULTIPLES

L'opacité peut également se manifester à travers la succession de plusieurs expressions. C'est ce qui se passe dans l'extrait suivant, décrivant le spectacle de la lune qui se lève :

- (21) Tout à coup le Mont-Valérien, là-bas, en face, sembla s'éclairer comme si un incendie se fût allumé derrière. *La lueur* s'étendit, s'accentua, envahissant peu à peu le ciel, décrivant un grand cercle lumineux, d'une lumière pâle et blanche. Puis *quelque chose de rouge* apparut, grandit, d'un rouge ardent comme un métal sur l'enclume. *Cela* se développait lentement en rond, semblait sortir de terre ; et *la lune*, se détachant bientôt de l'horizon, monta doucement dans l'espace. [...] l'astre paraissait diminuer à mesure qu'il s'éloignait. Paul le regardait depuis longtemps, perdu dans cette contemplation, oubliant sa maîtresse. (G. de Maupassant, *La Femme de Paul*, 135-136)

L'opacité réside ici dans l'évolution même de la perception que le médiateur a de ce qu'il observe : *la lueur* > *quelque chose de rouge* > *cela* > *la lune*. Le statut discursif est également clair, il s'agit de la projection. Notons que ces quatre expressions ne sont pas corréférentielles ; il n'y a corréférence qu'entre les trois dernières.

Dans cet exemple, l'opacité concerne moins les expressions considérées individuellement, que leur succession, qui restitue ce que voit le personnage nommé Paul, à savoir la lune en train de se lever, et l'interprétation qu'il fait de ce spectacle au fur et à mesure de son déroulement. Notons que dans cette progression, même une expression aussi anodine que *la lune* devient opaque, de par sa position dans la série : elle marque la phase du processus à partir de laquelle le référent est identifié par l'instance médiatrice.

Voici un autre exemple d'opacité évolutive, impliquant le même paramètre et le même statut discursif que le précédent.

- (22) Frédéric II était derrière ce buisson depuis peut-être une demi-minute, bouche ouverte et l'œil rond, quand le bruit ressembla à celui que ferait quelque chose, ou quelqu'un, ou une bête, un serpent qui glisserait contre des branches, de l'écorce ; et, de la brume comme d'une trappe, se mirent à descendre *un pied chaussé d'une botte, un pantalon, une veste, une toque de fourrure, un homme* ! Qui descendait lentement le long des deux mètres cinquante de tronc qui étaient

visible et posa ses pieds par terre. (J. Giono, *Un roi sans divertissement*, 62)

L'énumération donne là encore une représentation chronologique de ce que perçoit l'instance médiatrice (Frédéric II), qui voit un homme descendre d'un arbre et émerger progressivement des branchages, dévoilant une à une, de bas en haut, les différentes parties du corps et du vêtement. La répétition de l'article indéfini joue ici un rôle important dans l'effet d'opacité.

Nous avons vu dans des exemples antérieurs que les adjectifs épithètes, en particulier quand ils ont une signification axiologique, pouvaient jouer un rôle déclencheur dans les phénomènes d'opacité – cf. exemples (4) : *le grand homme*, (10) : *la pauvre Belgique et l'innocente petite Alsace*, (14) : *ces trois vieux messieurs bizarrement vêtus*. On peut dès lors penser que le cumul des épithètes devrait théoriquement permettre d'impliquer plus d'une instance médiatrice. C'est effectivement ce qui se passe dans (23) :

- (23) [Jane vient de retirer des mains de son petit frère, qui est un bébé, un casse-noisette, objet dangereux avec lequel il était en train de jouer. La mère, Mme Pocket, proteste contre cette intervention. M. Pocket prend la défense de Jane :]  
 – Bon Dieu ! s'écria M. Pocket poussé à bout, doit-on laisser les enfants se tuer à coups de casse-noisette sans essayer de les sauver ?  
 – Je ne veux pas que Jane se mêle du bébé, dit Mme Pocket avec un regard majestueux à l'adresse de *l'innocente petite coupable*.  
 (C. Dickens, *Les Grandes Espérances*, 237, trad. franç.)

L'expression *l'innocente petite coupable* reflète les deux points de vue contradictoires de M. et de Mme Pocket : *innocente* a pour médiateur M. Pocket, qui prend la défense de Jane, et *coupable* Mme Pocket, qui reproche à Jane son intervention. L'oxymore est ici complètement motivé par le jeu des instances médiatrices.

## 5. CONDITIONS D'APPARITION DE L'OPACITÉ

Les conditions qui doivent être réunies pour qu'une interprétation opaque puisse être donnée d'une expression référentielle, ou plus généralement d'une séquence discursive, sont assez difficiles à circonscrire. Un point toutefois semble relativement décisif : c'est la présence d'une instance susceptible de fonctionner comme médiateur, celle-ci pouvant d'ailleurs être l'énonciataire (cas que nous n'avons pas envisagé dans cet article). Mais il faut aussi qu'un « écart », une différence de points de vue, soit concevable, sur un paramètre ou sur

un autre, entre cette instance potentiellement médiatrice et l'énonciateur. Tel n'est pas le cas dans l'exemple suivant :

- (24) Une tentative de hold-up d'un avion de transport de fonds a été déjouée par la police brésilienne qui a tué 12 malfaiteurs à Soracaba (97 km de Sao Paulo). La police avait découvert le plan *des truands* il y a une semaine et monté une souricière. (Presse, dans Cornish, 2006)

Dans ce texte, l'expression *les truands* est suffisamment motivée par ce qui est dit antérieurement, et suffisamment « consacrée », pour qu'une interprétation opaque soit peu probable, en dépit de sa valeur axiologique et de la présence d'une instance médiatrice potentielle (la police). Cette expression se donne comme une simple variation sur la dénomination (*malfaiteurs... truands*), sans qu'on puisse y discerner aucune arrière-pensée concernant sa prise en charge.

Cependant le mécanisme de l'opacité engage parfois des connaissances particulières. Par exemple, l'interprétation opaque de *l'oiseau* dans l'extrait suivant est grandement favorisée par une représentation plus ou moins stéréotypée du langage de la police, en particulier de la manière dont elle désigne les prévenus ou futurs prévenus.

- (25) [Contexte : un écrivain est interrogé par la police, suite à un crime]  
L'inspecteur Décosterd et ses collègues de la Sûreté se tapotent la tempe de l'index. Écrivain ! Et nouveau martyr ! On laisse *l'oiseau* à son discours. (J. Chessex, *Le vampire de Ropraz*, 4)

Beaucoup plus complexe est l'exemple suivant :

- (26) [Article annonçant la publication du *Journal* de Drieu la Rochelle]  
Le *Journal* distille le mépris envers les amis d'hier : Gide, ce « *grand impuissant* », Aragon, « *l'onaniste langoureux* », Jouvenel, « *ce paltoquet* ». [...] Quant à Pétain, ce n'est qu'un « *vieux con* », « *une bourrique du juste milieu* ». *Le Christ* n'échappe pas aux invectives. (*Le Monde*, 8.5.1992)

L'interprétation de l'expression *le Christ*, dans la dernière phrase de cet extrait de chronique littéraire, suppose des connaissances précises concernant Drieu la Rochelle et ses prises de position durant l'Occupation, sans quoi le lecteur y verra la désignation d'un nouveau référent – alors que cette phrase n'est bien évidemment qu'un commentaire de celle qui la précède ! Cet exemple relève, comme (25), du paramètre de l'attitude et l'expression est projetée. Mais son intérêt est surtout de nous rendre attentifs au fait que c'est toujours, en définitive, l'énonciateur qui manipule les représentations, y compris celles qu'il attribue à un médiateur. Drieu est bien le médiateur de l'expression *le Christ*. Mais la métaphore que constitue cette expression pour désigner

« Pétain vu par Drieu » reflète, *en tant que figure*, vraisemblablement le point de vue de l'énonciateur et non celui de Drieu. Ce qui s'exprime ici c'est donc, de façon indissociable, le point de vue de Drieu sur Pétain et celui du chroniqueur sur ce point de vue ! Désigner Pétain par l'expression *le Christ*, c'est à la fois construire Drieu comme médiateur, et produire une réplique parodique de ce point de vue.

## 6. REMARQUES CONCLUSIVES

Le Tableau 1 récapitule les exemples décrits dans cet article. Les expressions passibles de deux analyses figurent dans deux cases. La seule case non remplie concerne le statut d'expression mimétique croisé avec les paramètres de l'état de connaissances, dont je n'ai trouvé aucune occurrence dans mes corpus.

		Statut discursif		
		expr. mimétique	expr. ou pensée rapportée	expr. projetée
Paramètre sémantique	états des connaissances		(17) <i>celui qui sauva le monde en mourant sur la Croix</i>	(1) <i>le président du Conseil d'Admin. de l'hôpital</i>
	attitude	(8) <i>le fainéant</i> (9) <i>cette « aspirine »</i>	(10) <i>la pauvre Belgique et l'innocente petite Alsace</i> (12) <i>ce « camping municipal »</i> (13) <i>ces personnes</i>	(4) <i>le grand homme</i> (23) <i>l'innocente petite coupable</i> (25) <i>l'oiseau</i> (26) <i>le Christ</i>
	perception	(19) <i>le poulpe</i>	(18) <i>les deux fromages</i>	(5) <i>la chose</i> (14) <i>ces trois vieux messieurs bizarrement vêtus</i> (15) <i>cette binette, ce bout de crâne</i> (21) <i>la lueur... quelque chose de rouge... cela... la lune</i> (22) <i>un pied chaussé d'une botte, un pantalon, une veste, une toque de fourrure, un homme</i>
	repérage	(20) <i>on</i>	(11) <i>dans dix minutes</i> (12) <i>ce « camping municipal »</i> (13) <i>ces personnes</i> (16) <i>aujourd'hui</i>	(6) <i>hier soir</i> (7) <i>chez moi dans ma bulle</i> (14) <i>ces trois vieux messieurs bizarrement vêtus</i> (15) <i>cette binette, ce bout de crâne</i> (16) <i>aujourd'hui</i>

Tableau 1. – Récapitulatif des exemples analysés.

Beaucoup de problèmes ont été laissés en suspens dans ce travail. Il conviendrait en particulier d'élargir les données à partir desquelles cet essai de typologie a été entrepris, notamment en intégrant les faits d'opacité qui impliquent comme médiateur l'énonciataire ou d'autres participants de la sphère d'interaction. Un autre élargissement concerne le type des expressions considérées, l'opacité ne concernant évidemment pas que les expressions référentielles.

Un point me paraît rétrospectivement important : c'est le rôle essentiel des représentations et de leurs jeux en miroir (celles que l'énonciateur est supposé avoir des instances qu'il met en scène, celles qu'il a de l'énonciataire, celle que le lecteur a de l'énonciateur, etc.). C'est principalement à ce niveau qu'émerge l'opacité comme fait interprétatif, et que les situations d'ambiguïté entre lecture opaque et lecture transparente trouvent leur résolution. À cet égard, on peut dire que les expressions opaques fonctionnent comme de véritables *embrayeurs de points de vue*.

### BIBLIOGRAPHIE

- APOTHÉLOZ D., REICHLER-BÉGUELIN M.-J., 1999, « Interpretations and functions of demonstrative NPs in indirect anaphora », *Journal of Pragmatics* 31, p. 363-397.
- AUTHIER-REVUZ J., 2004, « La représentation du discours autre : un champ multiplesment hétérogène », dans LOPEZ-MUÑOZ J. M., MARNETTE S., ROSIER L. (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 35-53.
- CIULLA E SILVA A., 2008, *Os processos de referência e suas funções discursivas*. Thèse de doctorat, Universidade Federal do Ceará, Fortaleza, Brésil. Téléchargeable sur [www.atilf.fr/](http://www.atilf.fr/).
- CORNISH F., 2006, « Relations de cohérence et anaphores en contexte inter-phrastique : une symbiose parfaite », *Langages* 163, p. 37-55.
- DESLÉS J.-P., GUENTCHÉVA Z., 2000, « Énonciateur, locuteur, médiateur dans l'activité dialogique », dans MONOD-BECQUELIN A., ERIKSON P. (éds), *Les rituels du dialogue*, Nanterre, Société d'Ethnologie, p. 79-112.
- DE FORNEL M., 1987, « Reference to persons in conversation », dans VERSCHUEREN J., BERTUCCELLI-PAPI M. (éds), *The Pragmatic Perspective. Selected Papers from the 1985 International Pragmatics Conference*, Amsterdam, John Benjamins, p. 131-140.
- FREGE G., 1892, « Über Sinn und Bedeutung », *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik*, Nr 100, 25-50. Trad. franç. : « Sens et dénotation », dans *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, p. 102-126.
- FUCHS C., 1994, *Paraphrase et énonciation*, Gap/Paris, Ophrys.
- GALMICHE M., 1983, « Les ambiguïtés référentielles ou les pièges de la référence », *Langue française* 57, p. 60-86.

- HERINGER J. T. (1969). « Indefinite noun phrases and referential opacity », dans BINNICK R.I., DAVISON A., GREEN G. M., MORGAN J. L. (eds), *Papers from the 5th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, University of Chicago, p. 89-97.
- KLEIBER G., 1979, « À propos de l'ambiguïté référentielle Transparence/Opacité », *Travaux de linguistique et de littérature* XVII/1 (Strasbourg), p. 233-250.
- LAWLER J., 1977, « Quelques problèmes de référence », *Langages* 48, p. 100-119.
- LEVINSON S.C., 1983, *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LYONS J., 1977, *Semantics*, vol. 2, Cambridge, Cambridge University Press.
- PÊCHEUX M., 1975, *Les vérités de La Palice*, Paris, Maspero.
- PERRIN L., 2006, « Voix et points de vue étrangers dans le discours », *Le français moderne* 74, n° 1, p. 22-31.
- QUINE W.V.O., 1960, *Word and Object*, Cambridge, The M.I.T. Press. Trad. franç. *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion, 1977.
- REICHLER-BÉGUELIN M.-J., 1997, « Le repérage spatio-temporel dans le discours rapporté : remarques sur les règles et les emplois », dans BOGACKI K., GIERMAK-ZIELIŃSKA T. (éds), *Espace et temps dans les langues romanes*, Varsovie, Institut de Philologie romane de l'Université, p. 137-150.
- RABATEL A., 2003, « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue *représenté* aux discours *représentés* », *Travaux de linguistique* 46, p. 49-88.
- RUSSELL B., 1940, *An Inquiry into Meaning and Truth*, New York, Norton. Trad. franç. *Signification et vérité*, Paris, Flammarion, 1990.
- SACKS H., SCHEGLOFF E.A., 1979, « Two preferences in the organization of reference to persons in conversation and their interaction », dans PSATHAS G. (éd.), *Everyday Language. Studies in Ethnomethodology*, New York, Irvington, p. 15-21.